

DURÉE

7 h de face à face pédagogique
(1 jour)

PUBLIC

Tout le personnel du secteur
petite enfance (0 à 6 ans)

PRÉ REQUIS

Acteur PRAP avec une
attestation de formation
« Petite enfance »

LIEU

Dans votre établissement

DATE

A votre convenance

COÛT

Nous consulter

ÉVALUATION ET VALIDATION

Certificat Acteur PRAP IBC
délivré suite aux épreuves
certificatives favorables avec
attestation de
formation « Petite Enfance »

*Maintien et Actualisation des
Compétences Acteur PRAP :
Tous les 24 mois*

OBJECTIFS

Maintenir et Actualiser les Compétences de l'acteur PRAP IBC

Spécifique « Petite enfance » :

*Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité
physique dans sa structure*

*Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le
fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes
atteintes à la santé susceptibles d'être encourues*

Participer à la maîtrise du risque dans sa structure et à sa prévention

PROGRAMME

Théorique

Retour d'expérience des acteurs PRAP

Rappel de l'importance des atteintes à la santé liées à l'activité physique
professionnelle et les enjeux humains et économiques pour le personnel
et l'entreprise

Les différents acteurs de la prévention de l'entreprise

Rappel du fonctionnement du corps humain et ses limites

Les différentes atteintes de l'appareil locomoteur et leur conséquence
sur la santé

Dans une situation de travail, description de son activité et repérage des
situations pouvant nuire à sa santé

Recherche de pistes d'amélioration en respectant les 9 principes
généraux de prévention

Pratique

Les techniques à la manutention adaptées aux jeunes enfants

Application des principes de sécurité physique et d'économie d'effort,
gestes et postures